



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »**

Art. 78 et 83 loi du 24/07/66

Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) CHATELLARD Mathilde agissant en qualité de Conseillère Clientèle professionnelle

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 5000 € a été versée à un compte bloqué n°23137247003

Pour la société en formation A2 Pharma.

A l'agence de Bordeaux Verdun.

Le versement se décompose comme suit :

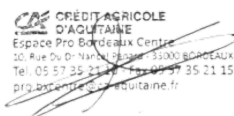
Dépositaire	Montant
Austruy Aurelie	5 000€

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Bordeaux

le 30/08/2024

Signature,


CA CRÉDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE
Espace Pro Bordeaux Centre
10, Rue Du Dr NABONNIEUX - 33000 BORDEAUX
Tél. 05 57 35 21 15 - Fax 05 57 35 21 15
pro.bordeaux@ca-aquitaine.fr